



Conditions Générales des Mooves

Relatif aux sites web et applications Moovenow

1. Informations légales

Les plateformes accessibles aux adresses internet suivantes : www.moovenow.com, asso.moovenow.com, pro.moovenow.com et plus généralement tout sous-domaine ou TLD du domaine principal « Moovenow », ainsi que les applications mobiles disponibles sur les stores, sont la propriété de la société RESPAWNSIVE, société par action simplifiée au capital de 6 000 euros, dont le siège social est situé au 46, avenue Alsace Lorraine – 38000 Grenoble, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 813 158 102, numéro de TVA intracommunautaire FR75 813 158 102, adresse de courrier électronique : contact@respawnsive.com, Téléphone : 09 72 53 53 53.

RESPAWSIVE permet aux utilisateurs inscrits sur la plateforme de bénéficier de manière non professionnelle des outils et services d'organisation de rencontres sportives, sans pour autant leur constituer un apport ou une garantie de clientèle, ni même une garantie de volume de commandes particulier. RESPAWNSIVE, par le biais de la plateforme Moovenow, permet ainsi aux utilisateurs organisateurs non professionnels (ci-après l'organisateur ou les organisateurs) de proposer aux utilisateurs participants (ci-après le participant ou les participants), gratuitement ou moyennant une contrepartie financière, des outils et services pour organiser, promouvoir et gérer des rencontres sportives.

Les présentes conditions générales définissent le cadre général de la mise en relation des organisateurs avec les participants.

Chaque utilisateur, organisateur ou participant, ne peut bénéficier des services et outils de mise en relation qui lui sont proposés sur la plateforme à défaut d'acceptation des présentes conditions générales des Mooves disponibles et accessibles en ligne à l'adresse www.moovenow.com/cgm.pdf. L'acceptation est formalisée par une case à cocher par l'utilisateur lors de son inscription, sa connexion ou par une confirmation obligatoire avant l'utilisation d'un service soumis à ces conditions.

Tout utilisateur dispose de la faculté de sauvegarder et d'imprimer les présentes conditions générales des Mooves en utilisant les fonctionnalités standards de son navigateur ou de son ordinateur.

L'utilisateur reconnaît que l'utilisation des outils et services de la plateforme implique qu'il accepte de se conformer et de se soumettre sans réserve aux conditions générales de la plateforme.

Chaque utilisateur déclare avoir obtenu de la part de RESPAWNSIVE toutes les informations nécessaires quant aux services proposés et adhérer sans réserve aux présentes conditions générales des Mooves.

2. Définitions

Les termes ci-dessous définis auront entre les parties la signification suivante :

« Compte » : désigne un espace virtuel sous forme de pages web dédiées à tous les utilisateurs, qu'ils soient organisateurs, participants ou simple utilisateurs, au sein de la plateforme ;

« Double clic positif » : le clic est la formulation électronique du « oui » ou de l'acceptation. Le clic marque l'accord de tout utilisateur, qu'il soit organisateur, participant ou simple utilisateur, et un second clic marque la confirmation de l'accord de l'utilisateur ;

« Émetteur » : désigne Mangopay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 2.000.000 euros, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B173459, dont le siège social est situé 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, émetteur de la monnaie électronique agréé à ce titre au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sous les références n°3812 ;

« Espace utilisateur » : désigne un espace virtuel sous forme de pages web adapté automatiquement aux paramètres de l'utilisateur (âge, sport, localisation, etc...), paramètres disponibles et modifiables par l'utilisateur dans la partie « Mon Compte ». Tout accès au site en étant connecté avec son login, désigne l'espace utilisateur, qu'un utilisateur soit ou non organisateur et/ou participant ;

« Mangopay » : désigne l'interface de programmation API « Application Programming Interface » mis à la disposition de RESPAWNSIVE par l'émetteur pour les besoins de la mise en œuvre sur la plateforme d'une fonctionnalité de paiement par émission de monnaie électronique ;

« Monnaie électronique » : désigne la valeur monétaire stockée sous une forme électronique sur le serveur de l'émetteur émise par l'émetteur contre la remise des fonds correspondants ;

« Moove » : désigne au singulier, une annonce ou une proposition de sortie sportive ou d'évènement sportif, émanant d'un organisateur ; des « Mooves » au pluriel.

« Moover » ou « utilisateur » : désigne de manière générale toute personne juridiquement capable disposant d'un compte et qui utilise et met en œuvre les fonctionnalités de la plateforme, sur la plateforme, après s'être inscrite à

cet effet en remplissant tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription et en validant son inscription par lien de confirmation envoyé sur son adresse email ;

« Organisateur » : utilisateur non professionnel proposant via la plateforme un évènement sportif, gratuit ou payant, dont il prend en charge l'organisation et la responsabilité ;

« Participant » : désigne tout utilisateur qui s'inscrit à un évènement sportif, en ayant confirmé sa participation sur la plateforme ;

« Partie » : désigne au singulier indistinctement RESPAWNSIVE ou un organisateur ou un participant, et au pluriel RESPAWNSIVE, les organisateurs et les participants ensemble ;

« Partner » : désigne une relation privilégiée entre deux utilisateurs. Pour être « Partner », l'un des deux utilisateurs doit inviter l'autre utilisateur à devenir l'un de ses « Partners ». En cas d'acceptation, les deux utilisateurs sont connectés ensemble, peuvent partager davantage d'informations et interagir sur la plateforme, dans le respect du secret des correspondances. Chaque utilisateur peut nouer autant de liens de « Partner » qu'il le désire, et peut également à tout moment rompre ce lien de façon unipartite. Les relations de « Partner » sont visibles sur le profil public de chaque utilisateur.

« Plateforme » : désigne la structure fonctionnelle et organisationnelle mise en place par RESPAWNSIVE et accessibles aux adresses internet suivantes : www.moovenow.com, asso.moovenow.com, pro.moovenow.com et plus généralement tout sous-domaine ou TLD du domaine principal « Moovenow », ainsi par applications mobiles, permettant aux utilisateurs d'interagir entre eux, d'organiser des rencontres de loisirs et sportives et d'échanger entre eux ;

« Prestation » : prestation proposée, à titre gratuit ou à titre payant, par l'organisateur dans le cadre du service Moovenow ;

« Service Moovenow » : ensemble des prestations proposées par RESPAWNSIVE en ligne depuis la plateforme, notamment :

- Des espaces de publication d'offres de rencontres sportives ;
- Des espaces de discussions publiques ou privées ;
- Des pages personnelles / profils ;
- Des espaces publicitaires ;
- Des services techniques.

3. Objet

Les présentes dispositions ont pour objet de définir les conditions générales de mise à disposition des services et outils de la plateforme auxquelles l'utilisateur est soumis pour mettre en ligne des Mooves en qualité d'organisateur ou les accepter en qualité de participant.

4. Documents contractuels

Les documents contractuels sont, par ordre de priorité décroissant :

- Les présentes conditions générales des Mooves ;
- Les conditions générales d'utilisation ;
- Les documents et politiques diffusés par RESPAWNSIVE sur la plateforme ;
- Le cas échéant, les conditions spécifiques de certains services proposés ;
- Les éventuelles conditions générales de vente ou de service de l'organisateur.

En cas de contradiction entre des documents de nature différente ou de rang différent, il est expressément convenu entre les parties que les dispositions contenues dans le document de rang supérieur prévaudront pour les obligations se trouvant en conflit d'interprétation. En cas de contradiction entre les termes des documents de même ordre, les derniers documents en date prévaudront sur les autres.

5. Entrée en vigueur - Durée - Opposabilité

Les présentes conditions générales de prestation entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne et seront opposables à tout utilisateur des services, après leur acceptation.

L'acceptation des présentes conditions générales sous forme d'une « case à cocher », lors de son inscription, sa connexion ou par une confirmation obligatoire avant l'utilisation d'un service soumis à ces conditions, constitue la preuve que les utilisateurs ont pris connaissance desdites dispositions et vaut acceptation des présentes.

RESPAWNSIVE se réserve le droit d'adapter ou de modifier les présentes conditions générales à tout moment. RESPAWNSIVE informera l'utilisateur de l'existence et de l'entrée en vigueur de nouvelles conditions générales par une information générale sur la plateforme. L'utilisateur informé dans les conditions ci-dessus dispose de la faculté d'accepter les nouvelles conditions générales ou, s'il refuse les nouvelles conditions générales, de supprimer son compte utilisateur, ce qui entraînera la suppression de toute offre qu'il aurait émise, de toute participation future auquel il serait inscrit, de tout fond qui serait disponible à date, et éventuellement de tout contenu qu'il aurait pu apporter sur la plateforme et dont RESPAWNSIVE jugera nécessaire ou utile de supprimer. La clôture définitive du

compte sera effective dès lors que l'utilisateur a réglé les sommes éventuellement dues à RESPAWNSIVE ou aux autres utilisateurs. Les utilisateurs restent responsables de toute utilisation de l'espace utilisateur antérieure à sa fermeture.

Les conditions générales figurant en ligne sur la plateforme prévalent sur toute version imprimée de date antérieure. Les utilisateurs peuvent accéder aux conditions générales archivées en faisant la demande par courrier électronique à l'adresse contact@moovenow.com.

Les présentes conditions générales sont opposables à tous les utilisateurs, pendant toute la durée d'utilisation de la plateforme et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales les remplacent.

6. Descriptif de la prestation de l'organisateur

La prestation proposée par l'organisateur est accessible en ligne par le participant depuis la plateforme.

L'organisateur a l'obligation d'indiquer dans chaque Moove, par le biais de son annonce, le descriptif clair, précis et réel de la prestation pour indication sur la plateforme, en mentionnant notamment :

- L'identification des services fournis par l'organisateur ;
- La présentation des caractéristiques essentielles des services proposés ;
- Lorsque la prestation est payante, l'indication en euros du prix toutes taxes comprises de la prestation par participant incluant les frais de commission ;
- L'indication des modalités d'exécution de la prestation (localisation, heure, équipement nécessaire, etc.) ;
- Les exigences et restrictions éventuelles (niveau ou expérience requise, exigence d'un certificat médical, etc.).

7. Obligations de l'organisateur et du participant

a. Réalisation de la prestation

L'organisateur et les participants apporteront tout le soin et toute la diligence, nécessaires à l'exécution de la prestation, notamment dans le respect :

- Des présentes conditions générales ;
- Des exigences normales et / ou particulières des participants ;
- Des exigences de sécurité et législatives
- Des délais et tarifs annoncés

Ils s'engagent en outre par leur conduite générale à respecter et véhiculer les valeurs du sport, notamment à faire preuve de fair-play, de loyauté, de respect, d'esprit d'équipe et d'entraide.

L'organisateur s'engage à respecter toutes les dispositions légales, et lorsque nécessaire, à régulièrement déclarer son activité auprès des administrations compétentes.

L'organisateur est informé que tout revenu tiré du service Moovenow peut faire l'objet d'une imposition. L'organisateur est seul responsable de ses déclarations fiscales et sociales liées à l'utilisation du service Moovenow. Conformément à l'article 242 bis du Code général des impôts, RESPAWNSIVE adressera aux organisateurs, en janvier de chaque année, un document récapitulatif du montant brut des transactions dont elles ont connaissance et qu'ils ont perçu, par leur intermédiaire, au cours de l'année précédente.

Le participant s'engage à respecter toutes les consignes, notamment relatives à l'hygiène et à la sécurité, délivrées par l'organisateur et à lui signaler toute information utile au bon déroulement de la prestation.

Chaque partie s'engage à archiver elle-même sur un support mémoire indépendant de la plateforme les informations consultables sur la plateforme dont il a besoin à des fins de comptabilité ou à toute fins autorisées par la loi.

b. Equipement

Les utilisateurs sont équipés du matériel nécessaire au fonctionnement du service Moovenow et à l'accès à la plateforme. Ils disposent notamment :

- D'un ordinateur ;
- D'une connexion à internet ;
- D'une connexion aux services RESPAWNSIVE par le biais de l'espace utilisateur utilisé dans le respect des conditions générales d'utilisation de RESPAWNSIVE ;
- D'une ligne téléphonique.

De manière générale, les utilisateurs s'engagent à respecter les préconisations de la société RESPAWNSIVE relatives aux matériels et dispositifs (notamment en matière de télécommunications) nécessaires à l'utilisation du service Moovenow et l'accès à la plateforme.

Les coûts de ces équipements seront à la charge exclusive des utilisateurs qui font leur affaire personnelle de souscrire les abonnements de télécommunications nécessaires.

c. Utilisation de l'espace utilisateur par l'organisateur et le participant

La société RESPAWNSIVE met à disposition de l'organisateur depuis son espace utilisateur la possibilité :

- De publier son offre de prestation via la création d'un Moove ;
- D'avoir connaissance de la commande passée par le participant et de la valider ;
- De disposer de l'ensemble de ses réservations et annulations ;
- D'utiliser une messagerie afin de communiquer avec les autres utilisateurs.

La société RESPAWNSIVE met à disposition du participant depuis son espace utilisateur la possibilité :

- D'avoir connaissance de la prestation proposée par l'organisateur ;
- De contacter l'organisateur par le biais d'une messagerie ;
- De réserver ou d'annuler toute prestation dans les conditions ci-après définies ;
- De procéder au paiement en ligne de la prestation.

L'organisateur et le participant s'engagent à actualiser régulièrement leurs informations en se connectant à leur espace utilisateur et à fournir des informations véridiques, licites et objectives en respectant les lois en vigueur.

Par ailleurs, conformément aux conditions générales d'utilisation des services Moovenow, l'organisateur et le participant s'engagent sur la base d'une obligation de résultat à ne pas transmettre les identifiants et mot de passe de connexion de leur espace utilisateur. Les identifiants et mots de passe sont personnels et confidentiels, uniques et sont destinés à n'être utilisés que par eux.

En cas de perte ou de vol de ses identifiants et mot de passe dont il aura connaissance, tout utilisateur en informera la société RESPAWNSIVE sans délai par courrier électronique à l'adresse contact@moovenow.com, afin que des nouveaux identifiants leur soient transmis.

L'identification de tout utilisateur, au moyen de ses identifiants et mot de passe vaut de manière irréfutable imputabilité des opérations effectuées au moyen desdits identifiants.

d. Remontée d'informations

L'organisateur et le participant signaleront à RESPAWNSIVE toutes remarques ou propositions relatives à la plateforme et de manière générale aux services Moovenow et à son fonctionnement.

e. Equipe de l'organisateur

L'organisateur s'engage, sous sa seule et entière responsabilité, à affecter, pour l'exécution des de la prestation, du personnel en nombre et qualité permettant de répondre aux obligations prévues dans les documents contractuels et de fournir une prestation hautement satisfaisante, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, pour le participant.

8. Obligations de la société RESPAWNSIVE

Conformément aux conditions générales d'utilisation, la société RESPAWNSIVE s'engage à rendre accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 l'interface à compter de son démarrage.

L'accès à la plateforme est libre et gratuit à tout utilisateur disposant d'un accès à internet. Tous les coûts afférents à l'accès, que ce soit les frais matériels, logiciels ou d'accès à internet sont exclusivement à la charge de l'utilisateur. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à internet. La plateforme est accessible 24h/24 et 7 jours/7. Toutefois, RESPAWNSIVE se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de fermer temporairement ou définitivement la plateforme ou l'accès à un ou plusieurs services à distance notamment pour effectuer une mise à jour, des opérations de maintenance, des modifications ou changements sur les méthodes opérationnelles, les serveurs et les heures d'accessibilité, sans que cette liste ne soit limitative. RESPAWNSIVE n'est pas responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter de ces changements et/ou d'une indisponibilité temporaire ou encore de la fermeture définitive de tout ou partie de la plateforme ou des services qui y sont associés. RESPAWNSIVE se réserve le droit de compléter ou de modifier, à tout moment, l'espace utilisateur et les services qui y sont disponibles en fonction de l'évolution de la technologie. Il appartiendra à l'utilisateur de veiller aux possibilités d'évolution des moyens informatiques et de transmission à sa disposition pour que ces moyens puissent s'adapter aux évolutions de la plateforme.

La société RESPAWNSIVE se réserve toutefois le droit de restreindre, totalement ou partiellement, l'accès à l'espace utilisateur afin d'assurer la maintenance, dans le cadre de prestations programmées, de sa configuration informatique et des infrastructures mises en oeuvre pour la plateforme.

Dans la mesure du possible, la société RESPAWNSIVE tentera de ne pas rendre indisponible l'espace utilisateur pendant un temps excessif.

Par ailleurs, en cas de manquement aux obligations des présentes conditions générales, notamment tout paiement en dehors de la plateforme, création d'un nouveau compte sous sa propre identité ou celle d'un tiers, activité commerciale dissimulée, taux de réclamation anormalement élevé, en cas d'infraction pénale (tentative comprise), atteinte aux droits des tiers ou en cas de litige en cours avec un autre utilisateur ou RESPAWNSIVE, RESPAWNSIVE se réserve le droit, sans préavis ni indemnité ni remboursement, de suspendre l'accès à tout ou partie de l'espace utilisateur jusqu'à ce que la cause de la suspension ait disparu, voire de supprimer l'espace

utilisateur litigieux au regard de la gravité du manquement. Les parties reconnaissent que RESPAWNSIVE ne pourra être tenue pour responsable à son encontre ou à l'encontre de tiers des conséquences de la fermeture ou de la suspension du compte utilisateur.

a. Evolution de l'espace utilisateur

La société RESPAWNSIVE se réserve la possibilité de faire évoluer l'espace utilisateur en vue d'une amélioration.

D'une manière générale, la société RESPAWNSIVE se réserve le droit de prendre et mettre en œuvre toute décision technique visant à l'amélioration de l'espace utilisateur, sous réserve d'en assurer la continuité et la compatibilité ascendante.

b. Arrêt de l'espace utilisateur

Dans le cas où la société RESPAWNSIVE serait amenée à faire des interventions programmées sur l'espace utilisateur, la société RESPAWNSIVE s'efforcera d'informer par message électronique l'organisateur et le participant, dans un délai d'au moins 24 heures avant la date prévue pour ces interventions et tentera de ne pas rendre indisponible l'accès pendant un temps excessif.

La société RESPAWNSIVE n'est pas responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter d'une indisponibilité temporaire de tout ou partie de l'espace utilisateur et des services.

c. Preuve

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la société RESPAWNSIVE dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des différentes transmissions d'informations par l'organisateur et/ou le participant à la société RESPAWNSIVE.

En cas de conflit entre les registres informatisés de la société RESPAWNSIVE et tout document sur support écrit ou fichier électronique de l'organisateur et/ou du participant, il est expressément convenu entre les parties que les registres informatisés de la société RESPAWNSIVE primeront sur les documents de l'organisateur et/ou du participant et seront seuls admis à titre de preuve.

9. Evaluation de l'organisateur

a. Evaluation par les participants

La prestation fournie par l'organisateur pourra faire l'objet d'une évaluation et de commentaires via la plateforme par chaque participant.

b. Evaluation par RESPAWNSIVE

La société RESPAWNSIVE se réserve le droit d'évaluer par elle-même ou de faire évaluer, par tout tiers de son choix et à tout moment, les conditions dans lesquelles l'organisateur réalise la prestation.

Cet audit portera sur la conformité des conditions de réalisation de la prestation avec les présentes conditions générales, les éventuelles conditions particulières, les dispositions légales et les règles de l'art du secteur d'activité de l'organisateur.

La société RESPAWNSIVE peut procéder à l'évaluation de l'organisateur à tout moment, sans préavis en auditant par exemple l'une des prestations réalisées par l'organisateur.

Un rapport d'évaluation sera rédigé par RESPAWNSIVE et notifié à l'organisateur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Au cas où le rapport d'évaluation ferait apparaître un écart entre les documents contractuels et la situation, des actions correctrices ou des mises en garde seront formulées en conclusion du rapport.

L'organisateur s'engage à réaliser toutes actions correctrices prévues au rapport et à se conformer aux mises en garde dans le délai d'un (1) mois à compter de la notification.

RESPAWNSIVE peut à tout moment diligenter une nouvelle évaluation afin de vérifier la mise en conformité de l'organisateur avec les conclusions du rapport.

En cas de non-conformité, RESPAWNSIVE est en droit de procéder à l'exclusion de l'organisateur de la plateforme dans les conditions prévues à l'article « Exclusion de l'organisateur ».

10. Collaboration

L'organisateur et les participants conviennent de collaborer étroitement dans le cadre de leurs relations.

L'organisateur et le participant s'engage à maintenir une collaboration active et régulière, notamment en se remettant l'ensemble des éléments qui pourraient être demandés.

11. Propriété intellectuelle

a. Propriété de RESPAWNSIVE sur la plateforme

Les éléments appartenant à RESPAWNSIVE, tels que les marques et tout élément composant la plateforme, images, textes, photos, logos, chartes graphiques, logiciels, bases de données, sans que cette liste ne soit exhaustive, sont sa propriété exclusive.

Les présentes conditions générales de prestation n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur tout ou partie des éléments appartenant à RESPAWNSIVE.

Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle d'un de ces éléments, sans l'autorisation expresse de la société RESPAWNSIVE est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

De manière générale, l'organisateur s'engage à respecter tous les droits de propriété intellectuelle de la société RESPAWNSIVE et des tiers.

b. Propriété intellectuelle des utilisateurs

Dans l'hypothèse où un utilisateur transmet à RESPAWNSIVE pour intégration sur la plateforme des éléments protégeables par le droit de la propriété intellectuelle (marque, droit d'auteur, droit des dessins et modèles, droit du producteur de base de données, droit des brevets), concède à la société RESPAWNSIVE le droit de reproduire, de représenter, d'intégrer à la plateforme, d'adapter ces éléments.

L'organisateur accepte que la société RESPAWNSIVE procède à des opérations de reformatage, de modification de taille, de définition, de codage des contenus qu'il publie aux fins de procéder plus efficacement à leur affichage et renonce à toute action en cas de modification apportée par la société RESPAWNSIVE aux contenus.

Le droit d'utilisation est concédé par l'organisateur à la société RESPAWNSIVE pour la durée des présentes et pour le monde entier.

12. Garanties

a. Garantie légale

La prestation réalisée par l'organisateur est soumise à :

- La garantie légale contre tout défaut ou vice caché ;
- La garantie légale d'éviction ou de jouissance paisible.

b. Garantie réciproque de jouissance paisible des droits de propriété intellectuelle

La société RESPAWNSIVE garantit à l'utilisateur qu'elle dispose des droits de propriété intellectuelle nécessaires sur la plateforme.

L'utilisateur garantit la société RESPAWNSIVE qu'il dispose de l'ensemble des droits attachés à tout élément transmis à la société RESPAWNSIVE pouvant faire l'objet de droits de propriété intellectuelle.

L'utilisateur garantit la société RESPAWNSIVE contre toutes actions, réclamations, revendications, oppositions, de la part de toute personne invoquant un droit de toute nature sur les éléments transmis.

Dans ce cas, les indemnisations et frais de toute natures dépensées par la société RESPAWNSIVE pour assurer sa défense, y compris les frais de conseil, ainsi que tous les dommages et intérêts éventuellement prononcés contre elle, seront pris en charge par l'utilisateur.

c. Garantie de la prestation

L'organisateur garantit réaliser la prestation dans les conditions prévues aux présentes et dans le respect des dispositions légales posées par le code de la consommation ou toute autre réglementation applicable.

Par conséquent, l'organisateur garantit sans réserve la société RESPAWNSIVE contre toutes actions, réclamations, revendications de la part de tout participant ou de tout tiers du fait de l'exécution de la prestation et des conséquences dommageables d'une exécution défectueuse.

13. Conditions financières

a. Dispositions générales

Un Moove peut être proposé à titre gratuit ou à titre payant.

En cas d'évènement sportif payant, les prix sont définis par chaque organisateur dans le descriptif de son Moove.

Respawnsive a choisi de faire confiance à Mangopay SA à travers la solution Mango Pay, permettant la création de monnaie électronique, pour l'ensemble des services monétiques de paiement.

En acceptant les présentes conditions générales, les organisateurs et les participants acceptent également toutes les conditions d'utilisation générales et/ou particulières d'utilisation du service MANGOPAY et d'utilisation de la monnaie électronique, dans leurs dernières versions en vigueur, telles que disponibles et/ou communiquées via le site www.mangopay.com

b. Composition du montant total de la réservation

Le prix figurant dans l'annonce constitue le montant total de la réservation par participant, et comprend :

- Le prix de la prestation qui sera reversée à l'organisateur ;
- Une somme de 3.5 % TTC du prix de la prestation, et au minimum 1 euro TTC par paiement correspondant à la rémunération de RESPAWNSIVE au titre de frais de commission (incluant la commission de Mangopay)

Les prix sont définis toutes taxes comprises, et comprennent notamment la TVA en vigueur au jour de la facturation.

L'organisateur et le participant acceptent que RESPAWNSIVE puisse, à son entière discrétion, arrondir au chiffre inférieur ou supérieur les frais de commission.

L'organisateur s'engage à pratiquer ses prix publics affichés sans majoration.

c. Fonctionnement général du service Mangopay et utilisation de la monnaie électronique

Le fonctionnement du service Mangopay et l'utilisation de la monnaie électronique correspond aux conditions d'utilisation sont directement accessible à l'adresse : www.mangopay.com/terms/Mangopay_Terms-FR.pdf.

14. Modalités d'annulation

Pour un Moove gratuit, l'annulation d'une participation, effectuée lors d'une connexion à la plateforme en cliquant sur le bouton « Je participe », et l'annulation d'un Moove par l'organisateur ne sont soumises à aucune condition de la part de RESPAWNSIVE, sous réserve d'être effectuée de bonne foi et de manière non récurrente.

Pour un Moove payant, la confirmation du paiement effectif vaut pour confirmation de participation. L'annulation d'une participation s'effectuera selon les modalités suivantes.

Conformément à l'article L. 221-28 du code de la consommation issu de l'ordonnance n° 2016-301 du 14 mars 2016 relative à la partie législative du code de la consommation, le consommateur est informé que le droit de rétractation d'un délai de quatorze jours prévu par l'article L. 222-7 du code de la consommation, ne peut être exercé pour les contrats de « prestations de services (...) d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ». Par conséquent, les modalités de rétraction de l'organisateur et du participant se feront dans les conditions suivantes.

En cas d'annulation, le participant et l'organisateur sont invités à s'en informer l'un l'autre le plus tôt possible, étant précisé que l'annulation ne pourra se faire qu'au travers de la plateforme

L'organisateur et le participant peuvent annuler, respectivement leur prestation et leur participation, à tout moment plus de 48H avant le début de l'évènement, tel que prévu dans le Moove concerné. Par ailleurs :

- Si une telle annulation est à l'initiative du participant, l'organisateur devra obligatoirement et automatiquement rembourser intégralement le participant. RESPAWNSIVE ne retiendra pas de frais de commission sur l'opération annulée.
- Si une telle annulation est à l'initiative de l'organisateur, celui-ci devra obligatoirement et automatiquement rembourser l'ensemble des participants. RESPAWNSIVE ne retiendra pas de frais de commission sur le Moove concerné.

Moins de 48 heures ou 48 heures avant l'heure avant le début de l'évènement, tel que prévu dans le Moove concerné :

- Le participant pourra annuler sa participation. Toutefois, l'organisateur appréciera à sa seule discrétion, sur la base des éléments à sa disposition, la légitimité des demandes de remboursement qu'il reçoit. Par ailleurs, dans tous les cas, le remboursement éventuel ne sera pas intégral puisque RESPAWNSIVE conservera les frais de commission du participant.
- L'organisateur ne peut plus annuler la prestation proposée, sauf cas de force majeure. En cas de force majeure, l'organisateur devra obligatoirement et automatiquement rembourser les participants ; RESPAWNSIVE prenant alors à sa charge les frais de commission du Moove concerné.

15. Données à caractère personnel

a. Formalité préalable

Chacune des parties fait son affaire des formalités lui incombant au titre de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

b. Garantie

Chacune des parties garantit l'autre partie du respect des obligations légales et réglementaires lui incombant au titre de la protection des données à caractère personnel, notamment en matière de flux transfrontières hors de l'Union européenne.

16. Assurances

L'organisateur atteste avoir souscrit toute police d'assurance nécessaire à sa prestation auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable et établie en France pour toutes les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle lorsqu'elle est exigible, délictuelle et/ou contractuelle, du fait de dommages corporels, matériels et immatériels causés à RESPAWNSIVE, au participant et à tout tiers dans le cadre de l'exécution des présentes.

À ce titre, l'organisateur s'engage à acquitter les primes et cotisations afférentes à ladite police d'assurance et de manière générale, à respecter l'ensemble des obligations, afin de couvrir l'ensemble des activités relatives aux présentes conditions générales de prestation.

L'organisateur devra être en mesure de présenter, sur simple demande de RESPAWNSIVE, une attestation datée et signée de son assureur justifiant la ou les assurance(s) souscrites dont les primes sont à sa charge, couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels. Cette attestation précisera le montant et l'étendue de la garantie, ainsi que la période de validité des couvertures souscrites.

L'organisateur s'engage à informer le participant dans son annonce, de toute limitation de responsabilité de son assureur. L'organisateur comprend que RESPAWNSIVE est déliée de toute obligation de conseil et qu'il ne saurait engager la responsabilité de RESPAWNSIVE à ce titre.

Le participant s'engage à souscrire toute assurance nécessaire pour participer à un Moove en toute sécurité et couverture, notamment une assurance de responsabilité civile.

17. Sous-traitance

La prestation ne pourra pas faire l'objet d'une sous-traitance de la part de l'organisateur, sauf autorisation expresse écrite et préalable de la société RESPAWNSIVE.

18. Responsabilité

a. Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur est tenu à une obligation de résultat pour l'ensemble de ses obligations définies aux présentes conditions générales des Mooves ainsi qu'aux éventuelles conditions particulières.

L'organisateur est seul responsable de l'exécution de la prestation vis-à-vis des participants utilisant la plateforme. Il est en effet rappelé que RESPAWNSIVE n'est pas partie aux contrats conclus entre l'organisateur et le participant.

b. Responsabilité de la société RESPAWNSIVE

RESPAWNSIVE rappelle qu'elle n'est pas partie au contrat de prestation conclu entre l'organisateur et le participant.

La société RESPAWNSIVE est tenue d'une obligation de moyens pour l'ensemble de ses obligations au titre des présentes et sa responsabilité ne pourra être engagée par l'organisateur qu'en cas de faute prouvée.

La responsabilité de la société RESPAWNSIVE ne saurait être engagée, notamment :

- En raison de faute, de retard, d'absence, de non-présentation du participant ou de l'organisateur ;
- En cas d'arrêt partiel ou total, temporaire ou définitif de la plateforme ;
- Utilisation non conforme ou illicite de la plateforme et/ou du service Moovenow par l'utilisateur ;
- En raison des perturbations ou dommages inhérents aux réseaux de communication et présentant les caractéristiques d'un événement de force majeure.

La société RESPAWNSIVE ne pourra pas être tenue responsable par les participants des fautes ou des manquements de l'organisateur ou du participant dans l'exécution de sa prestation.

De manière générale la société RESPAWNSIVE ne saurait être tenue pour responsable des faits des participants ou de tout tiers, notamment RESPAWNSIVE n'est pas responsable de la gestion des retards ni de la gestion des litiges éventuels entre l'organisateur et le participant.

19. Préjudice

D'un commun accord, les parties conviennent que la responsabilité de l'organisateur n'est engagée que pour les conséquences des dommages directs et qu'est exclue l'indemnisation des dommages indirects.

20. Résiliation

En cas de manquement par l'une des parties aux obligations des présentes non réparé dans un délai de 30 jours à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant le manquement en cause, l'autre partie pourra prononcer de plein droit la résiliation des conditions générales sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquelles elle pourrait prétendre en vertu des présentes.

21. Exclusion de l'organisateur

La société RESPAWNSIVE se réserve le droit d'exclure de plein droit et sans préavis l'organisateur dans les cas suivants :

- En cas de non-respect des actions et mises en garde formulées dans le rapport d'évaluation tel que prévu à l'article « Evaluation par RESPAWNSIVE » ;
- En raison du non-respect répété de ses engagements vis-à-vis des participants ;
- En cas de résiliation par l'une des parties des présentes conditions générales en application de ses dispositions.

La société RESPAWNSIVE se réserve le droit d'exclure de plein droit et sans préavis le participant dans les cas suivants :

- En raison du non-respect répété de ses engagements vis-à-vis d'un ou plusieurs organisateur(s) ;
- En cas de résiliation par l'une des parties des présentes conditions générales en application de ses dispositions.

L'exclusion de l'organisateur, ou du participant, de la plateforme sera notifiée par lettre recommandée avec accusé réception et prendra effet au jour de la réception de la lettre.

RESPAWNSIVE procédera alors au retrait de toutes références à l'organisateur ou au participant depuis sa plateforme. Les sommes restant dues seront versées à qui de droit.

L'organisateur, ou le participant, ne peut prétendre au versement d'une quelconque indemnité, ni d'aucun dommages et intérêts en raison de cette exclusion par la société RESPAWNSIVE.

22. Force majeure

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution des présentes conditions générales.

Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à deux mois, les présentes conditions générales de prestation seront résiliées automatiquement, sauf accord contraire des parties.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

23. Bonne foi

Les parties conviennent d'exécuter leurs obligations avec une parfaite bonne foi.

24. Liens - Publicité et promotion sur la plateforme - Traçabilité

Il est rappelé que les dispositions des conditions générales d'utilisation relatives aux liens, à la publicité et promotion sur la plateforme ainsi que la traçabilité sont applicables à tout utilisateur.

25. Disposition générale

a. Tolérance

Les parties conviennent réciproquement que le fait pour l'une des parties de tolérer une situation n'a pas pour effet d'accorder à tout autre des droits acquis.

De plus, une telle tolérance ne peut être interprétée comme une renonciation à faire valoir les droits en cause.

b. Sincérité

Les parties déclarent sincères les présents engagements.

À ce titre, elles déclarent ne disposer d'aucun élément à leur connaissance qui, s'il avait été communiqué, aurait modifié le consentement de leur cocontractant.

c. Indépendance des parties

Les parties reconnaissent agir chacune pour leur propre compte et ne seront pas considérées agent l'une d'une autre.

Les présentes conditions générales ne constituent ni une association, ni une franchise, ni un mandat donné par l'une des parties à une autre partie.

Aucune des parties ne peut prendre un engagement au nom et pour le compte d'une autre partie.

En outre, chacune des parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits, infrastructures et personnels.

d. Cession des présentes

Les présentes conditions générales ne pourront faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gracieux, par l'organisateur ou le participant, sans l'accord écrit et préalable de la société RESPAWNSIVE.

La société RESPAWNSIVE se réserve le droit de céder les présentes à tout tiers de son choix.

e. Titre

En cas de difficultés d'interprétation résultant d'une contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

f. Nullité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

g. Domiciliation

Pour l'exécution des présentes et sauf dispositions particulières, les parties conviennent de s'adresser toute correspondance à leur siège social respectif. Pour tout utilisateur, l'adresse mentionnée sur l'interface sera assimilée comme tel.

26. Loi applicable

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

27. Conciliation

En cas de difficultés d'exécution des présentes dispositions et avant toute procédure juridictionnelle, chacune des parties s'engage à désigner deux personnes.

Ces personnes devront se réunir à l'initiative de la partie la plus diligente dans les huit jours à compter de la réception de la lettre de demande de réunion de conciliation.

L'ordre du jour est fixé par la partie qui prend l'initiative de la conciliation.

Les décisions, si elles sont arrêtées d'un commun accord, ont valeur contractuelle.

Cette clause est juridiquement autonome des présentes. Elle continue à s'appliquer malgré l'éventuelle nullité, résolution, résiliation ou d'anéantissement des présentes relations contractuelles.